



MAIRIE DE SAINT-USAGE
21170

Rythmes scolaires - rentrée 2017

Madame, Monsieur,

A la rentrée scolaire de septembre 2017, les rythmes scolaires (semaine de 4 jours et demi) étant maintenus, nous vous confirmons le planning des horaires qui reste identique à celui pratiqué durant l'année scolaire qui vient de s'écouler :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 h 30 11 h 40	8 h 30 11 h 40	8 h 30 11 h 50	8 h 30 11 h 40	8 h 30 11 h 40
Pause midi				
13 h 30 15 h 30	13 h 30 15 h 30		13 h 30 15 h 30	13 h 30 15 h 30
Fin du temps scolaire obligatoire				
15 h 30 à 16 h 30 Ou	15 h 30 à 16 h 30 Ou		15 h 30 à 16 h 30 Ou	15 h 30 à 16 h 30 Ou
15 h 30 à 17 h	15 h 30 à 17 h		15 h 30 à 17 h	15 h 30 à 17 h

NAP mairie
(nouvelles
activités
périscolaires)

Garderie
Ludique

En conséquence, les activités proposées par la Commune de SAINT-USAGE se dérouleront après le temps scolaire obligatoire : la garderie ludique de 15 heures 30 à 16 heures 30 et les Nouvelles Activité Périscolaires de 15 heures 30 à 17 heures. Le coût reste inchangé à savoir 1 €/activité/enfant.

Activités proposées (découverte/initiation) :

- **Garderie ludique** (15h30/16h30 – coût : 2,65 €/heure si un seul enfant fréquente la garderie, 1,30 €/heure pour le deuxième enfant si deux enfants fréquentent simultanément la garderie et 1 €/heure à partir du 3^{ème} enfant si les trois enfants et plus fréquentent simultanément la garderie)
- **Autres activités : théâtre, contes, activité corporelle/éveil corporel, ludothèque, activité judo, etc.**

Ces activités n'étant pas obligatoires, la participation des élèves se fera sur inscription. A la fin des activités, les élèves fréquentant le périscolaire le rejoindront comme d'habitude. Les élèves n'ayant pas d'activités pourront choisir le retour au domicile soit seuls, soit accompagnés par leur(s) parent(s) ou la personne désignée par eux.

Je vous remercie de remplir avec soin les documents joints à ce courrier (fiche individuelle et fiche d'inscription par activité). En cas de dossier incomplet, pour éviter toute complication en cas d'incident, d'accident, l'inscription ne sera pas prise en compte.

⚠ Même sans inscription aux activités, pour anticiper toute inscription de dernière minute, il est indispensable que la fiche individuelle soit retourner en mairie.

Retour des dossiers (fiche individuelle et fiches d'inscriptions activités) en mairie pour le 31 juillet 2017 – dernier délai.

Saint-Usage, le 26 juin 2017

Le Maire,



Roger GANÉE